

Des céréales pâturées par les brebis

Le pâturage des céréales en fin d'hiver avant récolte en grain permet un complément fourrager intéressant à une période de faible pousse des prairies. Le 20 mars dernier, un éleveur de Labéjan a partagé son expérience de cette technique, qui fait actuellement l'objet de plusieurs études au niveau national.

A l'occasion d'une visite organisée par la Chambre d'agriculture et le Syndicat Ovin, le 20 mars dernier, des

éleveurs du département ont pu découvrir la technique du pâturage des céréales en fin d'hiver sur l'exploitation de

Pascal Dieudonné à Labéjan, qui la pratique depuis 3 ans avec ses brebis.

Bénéfique pour l'élevage et les cultures

Le pâturage en fin d'hiver des céréales destinées à une récolte en grain est une technique ancienne, pratiquée dans plusieurs régions du monde (Canada, Brésil, Australie, bassin méditerranéen...). En France elle suscite depuis quelques années un regain d'intérêt de la part de certains éleveurs et céréaliers.

En plus d'une ressource fourragère supplémentaire, elle peut aussi présenter des intérêts pour la culture, avec notamment une moindre pression d'adventices et

de maladies, et moins de risque de verse.

Des essais ont été réalisés par l'INRA et d'autres sont en cours, menés par l'Institut de l'Élevage et plusieurs Chambres d'agriculture et lycées agricoles pour préciser ses intérêts, limites et les conditions de mise en œuvre, notamment pour limiter le risque de perte de rendement sur la céréale.

Dans les essais comparatifs cette perte est faible ou nulle si le pâturage n'est pas trop tardif, sauf en cas de printemps très sec pénali-

sant les repousses après pâture.

Pascal Dieudonné a repris l'exploitation familiale de 16 ha en 1999, en complément de son activité d'artisan conserveur. Sur cette petite surface essentiellement en coteaux et conduite en agriculture biologique, il élève une cinquantaine de brebis et agnelles de renouvellement, avec commercialisation des agneaux en vente directe auprès de particuliers.



Brebis du lycée agricole de Montargis (45) pâturant les blés en février dernier, dans le cadre d'un essai en partenariat avec l'Institut de l'Élevage et le CIIRPO. La parcelle, avec une zone non pâturée, fera l'objet de nombreuses mesures jusqu'à la récolte

Agneaux abattus avant l'été

Les agneaux sont abattus vers 4-5 mois, de mi-mai à mi-juin donc avant les grosses chaleurs et la sécheresse.

Les surfaces se répartissent entre une petite douzaine d'hectares de prairies permanentes et temporaires, et 4,5 ha de céréales et autres cultures de vente (pois chiche, sarrasin), dont 1,6 ha d'orge pour la complémentation des brebis et agneaux. Les prairies temporaires sont semées avec des mélanges comportant

dactyle, fétuque, luzerne, trèfles, lotier ou chicorée fourragère, selon les parcelles. 3 ha sont conduits en agroforesterie, avec l'implantation de 180 arbres conduits en trognons pour la production de plaquettes. Les essences ont été choisies pour leur intérêt fourrager, ce qui pourrait permettre un appoint alimentaire pour le troupeau en cas de déficit lié à une forte sécheresse.

La plupart des agnelages ont lieu de début janvier à début février, ce

qui permet d'avoir l'essentiel de la période de lactation des brebis et d'engraissement des agneaux au moment de la pleine pousse de l'herbe.

Depuis 3 ans il cultive des céréales sur d'anciennes parcelles de prairie permanente en coteau, et les fait pâturer à partir de début mars pour compléter l'offre des prairies, encore peu poussantes à cette époque. Cette pratique permet de diminuer la complémentation des agneaux et des brebis.



Les brebis de Pascal Dieudonné pâturent l'orge après avoir fini la parcelle de blé.

Pâturage rationné au fil

Les brebis et les agneaux sont sortis sur les céréales en fin de matinée ou début d'après-midi selon les conditions météo, et disposent d'un complément de foin de luzerne et d'orge en bergerie, ainsi que de blocs de sel enrichis en minéraux et oligo-éléments.

Le pâturage est conduit avec un fil avant et un fil arrière, l'objectif de l'éleveur étant que chaque zone ne soit pâturée qu'une journée. Les agneaux ont auparavant été habitués à la clôture électrique dans une petite prairie attenante à la bergerie.

Il faut arrêter le pâturage suffi-

samment tôt pour éviter que les brebis ne coupent les épis en montaison, ce qui se traduirait par une forte perte de rendement. La hauteur des dernières zones pâturées est parfois un peu élevée, mais le fait que les brebis ne restent qu'une journée limite le risque de couper les épis, car elles commencent par pâturer le haut du couvert.

Au final les rendements en blé sont de l'ordre de 20 q, ce qui paraît correct compte-tenu des sols à faible potentiel, sans amendement pendant de nombreuses années, et du fait que ce sont des variétés population. D'ailleurs les rendements

obtenus par d'autres agriculteurs avec les mêmes variétés sans pâturage sont du même ordre.

Parmi les avantages du pâturage des céréales, Pascal Dieudonné a noté un effet positif sur la maîtrise des maladies et des adventices, avec des blés très propres pour une conduite biologique.

Pascal Dieudonné s'inscrit bien dans le mouvement actuel en faveur des pratiques agro-écologiques, en essayant de valoriser les complémentarités entre cultures et élevage pour tendre vers un système autonome et résistant aux aléas climatiques.



Le blé après pâturage

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers - Pôle Elevage - François RATIER - Tél. 05.62.61.79.60 - www.gers.chambre-agriculture.fr

